



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 mars 2025

Présents : Catherine ANDRIEUX, Sonie BERNARD, Magali BONIN, Gwladys LOISEL, Nadine ROY, Franck TOURNIER, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Dominique VEYRON,

Absents excusés : Emilie CANO (pouvoir à Magali BONIN), Hervé CORNELOUP (pouvoir à Stéphane VEYRET),

Soit 9/11 membres présents et 11 voix

Président de séance : Nadine ROY, Maire,

DELIBERATIONS

TAUX D'IMPOSITION 2025

Chaque année, les assemblées délibérantes des collectivités territoriales sont invitées à adopter, avant le 15 avril, les taux de fiscalité applicables sur leur commune pour ce qui concerne la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et les propriétés Non Bâties en l'occurrence.

Pour rappel, les taxes de notre commune pour 2024 étaient les suivantes :

- Taxe foncière du bâti : 34,40 %
- Taxe foncière non bâti : 50 %
- Taxe d'Habitation : 9,84%

Pour 2025, l'assemblée délibérante décide d'adopter les taux suivants :

- Taxe foncière du bâti : 34.40 %
- Taxe foncière non bâti : 50 %
- Taxe d'Habitation : (pour les résidences secondaires) 10.69 %

Vote : 8 pour, 1 contre et 2 abstentions

BUDGET PRIMITIF 2025 (Document de travail transmis au préalable)

Les deux sections s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

	Dépenses	Recettes	
Section fonctionnement	324 772€	324 772€	
Section investissement	789 306.31€	789 306.31€	

Vote : 11 pour

Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de CRACHIER,

Le Conseil municipal donne son accord sur le programme d'actions et sur le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) établis sur notre commune selon la carte définie par le Département de L'Isère.

Vote : 10 pour 1 contre

AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA CAPI RELATIVE AU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION

Les membres du conseil valident le renouvellement de l'abonnement via la CAPI au pack de documentation des petites communes pour un cout annuel de 163.28€.

Vote : 11 pour

PREMIER ARRET DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CAPI SUR LA PÉRIODE 2025-2030 (Document de travail transmis au préalable)

Le PLH 3 2025-2030 établi par les services de la CAPI pour les communes membres est adopté.

Vote : 11 pour

FINANCEMENT DE LA CLASSE DECOUVERTE CM1/CM2 JUIN 2025

24 élèves de l'école de Crachier, classe de Mr CLOPEZ, se rendront en classe découverte à Corrençon-en-Vercors, une semaine en juin. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 8 102€.

La participation des deux mairies de Crachier et Chèzeneuve s'élève à 840.93€ répartis au prorata des enfants de chaque commune.

Questions diverses

- Point sur l'aménagement du lagunage (Geneviève TOURNIER)
- Point sur le périscolaire (Gwladys LOISEL)

Compte-rendu des commissions CAPI et réunions diverses des élus qui y ont participé

Fait à Crachier, le 24 mars 2025

La Maire,



Le Maire,
Nadine ROY

Prochain conseil municipal lundi 12 mai 2025 à 19 heures

Site internet

Pensez à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.crachier.fr>

La commune utilise l'application Panneau Pocket.